

tachent en aucune manière à la géologie pratique dont on a actuellement besoin en Canada. La qualité des gravures illustrant les rapports ne me paraît pas convenir au but de la Commission, et s'il est impossible de faire des gravures de nature purement géologiques, il vaudrait mieux épargner tout-à-fait la dépense et n'en pas publier du tout. On a ainsi publié des cartes inutiles, n'ayant aucun rapport quelconque à la géologie ou à des matières se rattachant à aucune branche de l'histoire naturelle.

“Quant à l'allocation votée à la Commission, je la crois suffisante, si elle est employée avec soin et avec économie. Je regarde la plupart des membres actuels du personnel de la Commission comme des hommes éminemment capables; quelques-uns d'entre eux me sont inconnus, je ne puis parler d'eux. Je ne me suis pas attardé aux détails dans mes critiques ou mes suggestions, quoique je puisse le faire si vous le désirez. Je dirai simplement en terminant, que depuis le moment où j'ai acquis une connaissance parfaite de la Commission de Géologie du Canada jusqu'à présent, j'ai toujours été profondément peiné de voir qu'une branche aussi importante du Service Civil fût aussi grossièrement administrée, et qu'avec une telle dépense d'argent, et le nombre d'hommes de talents qu'elle emploie, elle ne puisse donner de plus grands et de plus importants résultats. Et par dessus tout, j'ai personnellement ressenti de la manière la plus vive le grand tort fait à la géologie, en permettant l'abaissement d'une des meilleures Commissions du monde entier; et je désire vous rappeler que l'enquête dont vous vous occupez actuellement est aussi utile à l'avancement de la science qu'aux intérêts de la population du Canada. Je regrette qu'il m'ait été impossible de faire les dépenses d'un voyage à Ottawa et de me présenter devant vous en personne, car je suis persuadé que cette communication n'est pas aussi complète qu'elle devrait l'être, et que je ne vous ai pas présenté certaines matières avec autant de force qu'elles le méritaient. Beaucoup de mes avancés demanderaient des faits propres à les graver dans les esprits, et il m'est impossible de les faire entrer dans cette lettre; mais je ne doute pas que vous ayez pu obtenir de diverses autres sources les informations qu'il m'a été impossible de donner ici. Tout en vous remerciant de l'honneur que vous m'avez fait de me demander mes vues sur la Commission de Géologie du Canada, et en regrettant d'avoir répondu aussi imparfaitement à vos questions.

“Je suis, cher monsieur, votre obéissant serviteur,

“WALLACE BROAD.”

“ROBERT N. HALL, écr. M.P.

“Président du Comité Spécial de la Chambre des Communes, Ottawa.”

“BUREAU DE LA COMMISSION DE GÉOLOGIE,

“DUBLIN, 4 avril 1884.

“MONSIEUR, —J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 18 mars, dans laquelle vous me demandez mon opinion sur trois points particuliers concernant les Commissions de Géologie des Mines de la Puissance du Canada.

“Premièrement.—Quant à l'avantage qu'il y aurait à recueillir et à conserver des statistiques des minéraux. Sur ce point je présume qu'il ne peut y avoir deux opinions. Cette nécessité a été si vivement sentie par notre gouvernement, qu'en 1854, ou vers cette époque, un département spécial a été organisé sous la direction de M. Robert Hunt, F. R. S., pour la collection de rapports sur la production, l'exportation et l'importation de la houille et des autres minéraux du Royaume-Uni. Ces rapports ont été publiés annuellement, et ont été d'une grande valeur, comme preuve du progrès des industries minières du Royaume-Uni, et parce qu'ils ont fait connaître nos ressources minérales, question qui, dans l'avenir, devra aussi être considérée sérieusement par la Puissance du Canada. A ce sujet permettez-moi de vous renvoyer à mon ouvrage sur les bassins houillers de la Grande-Bretagne, etc., 4e édition, 1881. Stanford, Londres.

“Secondement.—Quant à l'avantage d'appeler l'attention sur les différents minéraux possédant une valeur économique, etc. Quant à l'avantage, ceci doit être admis